



Déclaration de l'Union départementale CGT du Cher après les manifestations du 1^{er} mai

1^{er} mai 2009 historique dans le département du Cher

6000 manifestants à Bourges, 2000 à Vierzon, 600 à Saint-Amand-Montrond, 300 à Saint-Florent-sur-cher et 150 à La Guerche-sur-l'Aubois.

Ce 1^{er} mai 2009 dépasse de loin ceux des années précédentes y compris celui de 2002 qui se situait entre les deux tours des élections présidentielles où la mobilisation était déjà très forte pour s'opposer à la menace fasciste incarnée par la présence du candidat du Front National au 2^e tour.

Ce 1^{er} mai dans le Cher qui fait suite aux fortes journées de grèves et de manifestations des 29 janvier et 19 mars 2009 montre que la mobilisation ne faiblit pas mais s'installe dans la durée.

Toutes les catégories professionnelles étaient présentes : le secteur privé, le public, les retraités et des demandeurs d'emploi.

Il appartient maintenant aux organisations syndicales de se rencontrer au niveau national, départemental et dans les entreprises afin de préparer, dans l'unité la plus large, de nouvelles actions interprofessionnelles et unitaires dans les prochaines semaines.

La CGT s'adresse à toutes les autres organisations dans ce sens et mettra toutes ses forces pour que le mouvement social qui se développe, se renforce encore.

La CGT appelle tous ses syndicats, tous ses militants à se réunir sans tarder sur chaque lieu de travail pour mettre en débat avec les salariés les revendications et les modalités d'action à entreprendre sans attendre les initiatives nationales.

Dans l'unité, nous devons travailler à préciser les revendications contenues dans la déclaration commune qui a été la base de l'appel pour la journée d'action du 29 janvier 2009.

Nous exigeons du gouvernement et du patronat la satisfaction immédiate des principales revendications avant les congés d'été pour amorcer une sortie de la crise économique :

- augmentation générale des salaires retraites et minimum sociaux avec un SMIC à 1600 €
- arrêt des restructurations conduisant à des suppressions d'emploi,
- créations d'emploi que nécessite l'amélioration des conditions de travail et des services publics répondant aux besoins de la population
- maintien et extension des garanties collectives
- mise en place de la sécurité sociale professionnelle
- respect des droits syndicaux et arrêt des procédures judiciaires visant à criminaliser l'action syndicale et instaurer la peur parmi les salariés pour les dissuader de se défendre.

La satisfaction de ces revendications nécessite l'ouverture immédiate de négociations entre les organisations syndicales, le patronat et le gouvernement.

La crise c'est eux, la solution c'est nous tous

